

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 2 juillet 2010 – 18h30

La Commission européenne publie sa décision de février 2010 sur le plan de restructuration de Dexia

La Commission européenne a publié aujourd'hui sa décision finale, prise le 26 février 2010, qui approuve l'aide accordée à Dexia par les États belge, français et luxembourgeois.¹

La décision a mis un terme à l'enquête approfondie menée par la Commission européenne. La viabilité à long terme de Dexia a été confirmée par la Commission européenne, qui a également approuvé le plan de restructuration de Dexia et ses principales avancées.

En ligne avec la décision de la Commission européenne, Dexia a accéléré son programme de réduction de taille du bilan au cours des derniers mois. Un total de EUR 17 milliards d'obligations et de prêts non stratégiques a déjà été vendu en 2010 après un montant total cédé de EUR 18 milliards en 2009. Après la vente de FSA Holdings Ltd en juillet 2009 et de la participation dans Assured Guaranty Ltd en mars 2010, d'autres entités ou participations financières comme Crédit du Nord, Dexia Épargne Pension et SPE, ont également été vendues. Le programme de désinvestissement est donc en bonne voie et les ventes à réaliser seront effectuées en conformité avec le plan de restructuration.

Depuis 18 mois, le profil de risque et la liquidité du groupe se sont améliorés grâce à la mise en œuvre rapide du programme de financement à long terme et l'alignement de la production du métier Public and Wholesale Banking sur les capacités de financement à long terme du groupe. Les besoins de financement à court terme ont été réduits d'environ EUR 110 milliards à fin mai et le mix de financement du groupe a progressivement moins reposé sur le financement garanti par les États et à l'apport des banques centrales. Ces efforts continus ont permis à Dexia de sortir complètement, fin juin 2010, du dispositif de garantie des États pour ses financements, comme convenu avec la Commission européenne.

* Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.

À propos de Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte 35 177 collaborateurs au 31 mars 2010. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 18,7 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) et la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public. L'Asset Management and Services fournit une offre de gestion d'actifs, de services aux investisseurs, et d'assurance, en particulier aux clients des deux autres métiers. Les différents métiers sont en interaction permanente afin de mieux servir les clients et de soutenir l'activité commerciale du groupe.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 50 81
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 46/49
Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 85 97/82 84

Dexia SA - Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles - 1, Passerelle des Reflets, Paris-La Défense 2, F-92919 La Défense Cedex

¹ Les éléments principaux de la décision et du plan de restructuration de Dexia ont été publiés au moment de la décision en février (cf. communiqué de presse de Dexia en date du 6 février 2010).